



**Le Secrétaire Général  
51 Avenue Simon Bolivar  
75950 PARIS Cedex 19**

**À**

**Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics,  
Monsieur le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects,  
Mesdames et Messieurs les élus du territoire,**

Paris, le 13 avril 2026

Objet : Renforts en effectif et soutien logistique urgent pour la Direction Régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs les élus du territoire,

La situation de la Direction Régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie appelle aujourd'hui une réponse rapide, structurée et à la hauteur des enjeux opérationnels et humains auxquels sont confrontés les agents sur le territoire.

Cette direction, qui regroupe une division, trois bureaux (Nouméa-port pour le trafic maritime, Tontouta-fret pour le trafic aérien, Nouméa-CDP pour le trafic postal) ainsi que deux brigades de surveillance extérieure Nouméa pour le vecteur maritime et routier et Tontouta pour le vecteur aérien et routier, assure des missions essentielles dans un environnement géographique et stratégique particulièrement exigeant. Le besoin de douane y est non seulement réel, mais fondamental.

Pourtant, force est de constater que les moyens humains et logistiques ne suivent pas. Les orientations récentes, toujours plus ambitieuses en matière de contrôle, se heurtent à une réalité de terrain marquée par un sous-calibrage chronique des effectifs et un déficit d'investissements. Cette contradiction place les services dans une situation de tension permanente, au détriment de l'efficacité des contrôles, de la sécurité des agents et de leurs conditions de travail et des recettes fiscales perçues pour le compte du territoire.

L'exemple récent des consignes visant à exiger des contrôles intégraux sur certains vols illustre parfaitement cette impasse. Au-delà de la pertinence opérationnelle de ces dispositifs, leur mise en œuvre se heurte à une contrainte incontournable : l'insuffisance des effectifs. La brigade de Tontouta, déjà en difficulté pour assurer ses missions actuelles, ne peut absorber de nouvelles exigences sans dégrader davantage les conditions d'exercice, les régimes horaires, et, in fine, la santé des agents. Ce sous-investissement est aujourd'hui incompréhensible au regard du contexte local et international. En mai 2024, dans le cadre des émeutes en Nouvelle-Calédonie, c'est par l'engagement des agents que l'aéroport est resté entre les mains de l'État. C'est sur ce point stratégique que se joue l'avenir d'un territoire.

*Fédération CFDT des Finances & Affaires Economiques  
51 Avenue Simon Bolivar  
75950 Paris Cedex 19*

Cette logique du « toujours plus avec toujours moins » est ressentie dans l'ensemble des services : brigades, bureaux et direction régionale. Partout, les besoins en effectif sont identifiés et aucune solution n'est proposée.

À cela s'ajoutent des difficultés structurelles : un parc immobilier inadapté nécessitant des arbitrages urgents, un accès à la formation fortement contraint par l'éloignement et les coûts de déplacement, ainsi que des lacunes opérationnelles majeures, comme l'absence de CODT sur le territoire, qui limite notamment la capacité des agents à effectuer les passages fichiers requis lors des opérations de contrôles routiers. Une organisation dysfonctionnelle fait répercuter la charge de travail sur les brigades et bureaux (circuit du contentieux, gestion des marchandises saisies, absence de Garance NG, tâches logistiques, etc.).

Dans ce contexte, il apparaît indispensable d'engager sans délai un plan de renforts ambitieux, articulé autour de deux axes complémentaires :

- **un renforcement significatif des effectifs**, permettant de remettre les services à niveau et de sécuriser l'exécution des missions ;
- **un soutien logistique et structurel**, incluant des investissements immobiliers, des solutions adaptées en matière de formation, et le déploiement des outils opérationnels nécessaires.

Sur le volet des ressources humaines, une opportunité concrète existe : de nombreux collègues originaires de Nouvelle-Calédonie, actuellement en poste en métropole, expriment le souhait légitime de revenir sur le territoire. Cette situation offre un levier immédiat pour répondre à la fois à un besoin opérationnel identifié et à une attente sociale forte. Il serait incompréhensible de ne pas s'en saisir.

L'enjeu dépasse aujourd'hui un simple ajustement technique. Il s'agit d'un choix politique clair : soit accepter un décalage croissant entre les ambitions affichées de la Douane et ses capacités réelles, avec les risques que cela comporte en matière de sécurité, de droit et de santé au travail ; soit assumer un réinvestissement à la hauteur des missions confiées.

Nous vous demandons, en conséquence, d'engager rapidement des mesures concrètes en faveur de la Direction Régionale de Nouvelle-Calédonie, afin de redonner aux services les moyens d'agir efficacement et durablement.

**Pour la CFDT DOUANE  
Le Secrétaire Général  
David-Olivier CARON**